

**Zeitschrift:** FemInfo / Verein Feministische Wissenschaft Schweiz = Association suisse femmes, féminisme, recherche  
**Herausgeber:** Verein Feministische Wissenschaft Schweiz  
**Band:** - (2015)  
**Heft:** 40

**Artikel:** Marie de France, la première poétesse de langue française  
**Autor:** Trachsler, Richard  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1098645>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### Marie de France, la première poétesse de langue française

Le Moyen Âge est la période où émerge, à côté d'une littérature en langue latine, un idiome « vernaculaire », c'est-à-dire une langue « parlée à la maison », de type roman ou germanique. Un grand nombre de ces premiers textes est anonyme : ce sont les célèbres chansons de geste, comme la Chanson de Roland, qui content les exploits des héros de Charlemagne, ou les toutes premières tentatives pour écrire un type de récit qui n'existait pas encore et qui allait devenir, au fil des siècles, le genre littéraire par excellence : le roman, un terme désignant à l'origine simplement un texte en langue romane. Les exemples les plus anciens sont le Roman de Thèbes et le Roman d'Eneas, œuvres de deux clercs anonymes, qui adaptèrent, sans doute dans l'Ouest de la France vers 1150-1160, dans un territoire qui appartenait alors aux Plantagenêts, rois d'Angleterre, deux œuvres latines prestigieuses : la Thébaïde de Stace (Ier siècle après Jésus-Christ) et l'Énéide de Virgile (19 avant Jésus-Christ). On explique la genèse de ces œuvres en français par le désir de la cour des rois d'Angleterre, tous francophones, de disposer d'une littérature à leur image : élégante, savante, mais surtout courtoise, c'est-à-dire faite pour leur cour et un nouveau type de public auquel les œuvres de l'Antiquité n'étaient plus adaptées. Les noms des auteurs romains sont restés, les auteurs des adaptations médiévales non. C'est que, contrairement à aujourd'hui, l'anonymat, dans la production littéraire du Moyen Âge, est la norme, non l'exception.

Il est d'autant plus surprenant de constater que précisément à la même cour, à peu près vers la même époque, s'exprime pour la première fois une voix de femme qui déclare avoir entrepris son œuvre : « En l'honneur de vus, nobles reis », se référant probablement à Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre et seigneur le plus puissant en Europe à cette époque. Si nous savons que la voix qui s'exprime ainsi est celle d'une femme, c'est parce qu'elle se nomme : « Oëz, seignur, que dit Marie, / ki en sun tens pas ne s'oblie » (« Écoutez donc, seigneurs, les récits de Marie, / qui tient sa place parmi les auteurs de son temps »), dit-elle dans le prologue de cette même œuvre, une collection de douze récits brefs qu'on appelle des lais. Ce sont de courts récits écrits en vers de huit syllabes rimant deux à deux. Ils parlent d'amour et de mort, de passion et de malheur, parfois de la joie et du plaisir résultant de ces relations entre un homme et une femme, mais aussi, et peut-être plus souvent encore, entre un chevalier et une fée ou une femme et un homme « faé » capable de se transformer, par exemple, en oiseau afin de pouvoir rendre visite à la belle, captive d'un mari jaloux qui ne la mérite pas. Ces récits, Marie ne les a pas inventés. Elle dit expressément

qu'ils existent déjà et elle en cite même les titres, en celte et en anglais, sous lesquels ils sont connus. Elle reprend donc ces récits, qui circulaient sans doute seulement oralement, pour les mettre en écrit et leur conférer ainsi accès à la durée. Du même coup, « Marie, / ki en sun tens pas ne s'oblie », y associe son nom. De la part de n'importe quel écrivain du XIIe siècle, homme ou femme, c'est une décision audacieuse qui prouve que ces écrivains, travaillant au tout début d'une tradition poétique, avec une langue française littéraire qui avait à peine trouvé ses moyens d'expression, avaient conscience de la valeur de leur art. Ils commencent à se nommer, énumérer, outre leurs prestigieux patrons et mécènes, la liste de leurs titres comme le ferait un artiste moderne qui signe ses œuvres pour sceller le lien entre le créateur et la création. Vers 1170, quand écrit sans doute Marie, c'est encore l'exception. De très nombreux textes contemporains et postérieurs restent anonymes, quelques autres, même antérieurs, sont signés. Mais si elle n'avait pas pensé adhérer, en se nommant ouvertement, à cette nouvelle vague d'écrivains qui, dans l'espace Plantagenêt, produisent, sûrs d'eux, des œuvres en langue vernaculaire, la première poétesse de langue française nous aurait sans doute échappé encore longtemps, discrètement révélée, à la rigueur, par la désinence d'un participe passé accordé au féminin. Si elle n'avait pas apposé son nom à ses œuvres, elle serait restée cachée pendant quelques siècles encore, laissant le rôle de la première femme écrivaine de langue française à Christine de Pizan, qui allait produire son œuvre considérable plus de deux siècles plus tard.

Que sait-on donc de Marie ? Est-ce que ses lais à elle, par rapport, par exemple à d'autres qui sont anonymes, ont quelque chose de différent, comme une touche de féminité dont les autres seraient dépourvus ? Les premiers lecteurs de Marie l'ont cru. Mais c'étaient des hommes, des universitaires sérieux du XIXe et de la première moitié du XXe siècle. Ils trouvaient à ces textes tous les défauts qu'ils trouvaient au sexe féminin en général : l'écriture était « naïve », « illogique », se caractérisait par l'intérêt pour les vêtements, les broderies et autres futilités, bref ils mesuraient ces textes à l'aune d'une esthétique qui était la leur sans se rendre compte qu'ils auraient trouvé, s'ils avaient songé à les y chercher, les mêmes traits dans beaucoup de textes du XIIe siècle signés par des hommes ou anonymes. Ces traits appartiennent à l'époque et au genre et non pas à un individu en particulier. Certaines lectures féministes, dont fait aujourd'hui l'objet l'œuvre de Marie, ne parviennent pas non plus toujours à éviter de projeter sur le texte médiéval et la personnalité de son auteur des éléments qui appartiennent à notre stricte contemporanéité et non pas au Moyen Âge.

Le fait qu'il soit si difficile de parler de Marie, de son art ou de son idéologie, est lié au fait que tout ce que nous en disons, nous devons le tirer de ses propres textes. Contrairement à ce qui se passera quelques siècles plus tard pour Christine de Pizan, dont nous connaissons des manuscrits écrits de sa main, dont nous possédons des lettres, qui est mentionnée dans les pièces d'archives, nous n'avons rien de semblable pour Marie. À partir du fait qu'elle

s'adresse, dans ses lais, à un nobles reis, nous déduisons qu'elle devait fréquenter sa cour. La thématique des lais, qui valorise ce sentiment à peine découvert pour la littérature qu'est l'amour, pointe dans la même direction ; le fait qu'elle sache écrire, composer, raconter et, surtout, qu'elle ose se nommer, font également penser à une femme noble, cultivée et issue d'un milieu privilégié. Depuis le XIXe siècle, on a proposé toutes sortes d'identifications avec des Marie ayant vécu au XIIe siècle dans la partie sud de l'Angleterre, dont la plus récente fait d'elle la sœur de Thomas Becket, abbesse de Barking.

L'absence de toute prise empirique qu'offrirait la figure auctoriale de Marie n'a pas empêché la critique de lui construire une biographie et une œuvre : très tôt, en effet, dès le XVIe siècle, puis plus généralement à partir de la fin du XVIIIe siècle, on s'est aperçu qu'un recueil de 102 fables ésopiques – un Isopet –, transmis, de surcroît, dans le même manuscrit que celui qui contenait les lais, était également signée par une Marie. Dans l'épilogue on trouve en effet la mention, similaire à ce que proposait le prologue des lais, « me numerai pur remembrance : Marie ai num, si suis de France ». De façon compréhensible, on a pensé que Marie auteure des lais ne faisait qu'une avec Marie auteure des fables et l'on a résumé les deux sous le doux nom de Marie de France. « Joe, Marie, ai mis, en memoire, / le livre de l'Espurgatoire ». Quand on a trouvé, dans un récit racontant la descente aux enfers de saint Patrice – l'Espurgatoire Saint Patriz –, ces vers où l'auteure énonce également son nom, Marie, en rapport avec un terme qui fait intervenir oubli et mémoire, la critique l'a ajouté au diptyque : Marie de France était désormais l'auteure de trois œuvres : les Lais, les Fables et l'Espurgatoire. Un peu plus récemment, une œuvre hagiographique, La vie seinte Audree, a également été mise au crédit de Marie de France sur la foi des vers « Mut par est fol ki se oblie. / Ici escriis mon nom Marie, / Pur ce ke soie remembree ». Il est difficile de dire si nous avons affaire à une seule, ou à deux, à trois, à quatre Marie différentes qui se partagent ces œuvres. Marie n'est pas un nom rare et pour écrire en vers français des fables, une descente aux enfers ou une vie de sainte, un auteur devait forcément avoir eu accès à une certaine culture et disposer d'une bonne maîtrise du latin, langue qui lui fournissait les modèles. Une certaine ressemblance dans le style et aussi dans la langue des Lais, des Fables, de l'Espurgatoire et la vie de sainte est donc attendue et l'on aurait tort de vouloir la surevaluer en en déduisant qu'il doit forcément s'agir d'une seule et même Marie. Ce qui est remarquable, par contre, est le fait que les quatre textes soient signés, et signés par une femme. Qu'on ait affaire à une, deux, trois ou quatre Marie, il s'agit là des premières attestations de femmes écrivaines dans l'histoire de la littérature française, que la critique rassemble sous la désignation commode de Marie de France.

Prof. Dr. Richard Trachsler  
Universität Zürich